

CD/PV.630  
11 août 1992

FRANCAIS

COMPTE RENDU DEFINITIF DE LA SIX CENT TRENTIEME SEANCE

tenue au Palais des Nations, à Genève,  
le mardi 11 août 1992, à 10 heures

Président : M. Michel Servais (Belgique)

Le PRESIDENT : Je déclare ouverte la 630ème séance plénière de la Conférence du désarmement.

A l'ouverture de la présidence de la Belgique, j'aimerais faire une brève déclaration en ma qualité de Président de la Conférence.

Mes chers Collègues, permettez-moi d'emblée de remplir un devoir somme toute bien agréable en saluant l'action des mes prédécesseurs au fauteuil présidentiel. Chacun d'entre eux s'est efforcé de diriger nos travaux dans un sens dynamique, afin de traduire dans les faits et dans les textes notre idéal commun de désarmement, si bien et si sobrement énoncé dans les premiers mots du Préambule de la Charte des Nations Unies : "Nous, peuples des Nations Unies, résolus à préserver les générations futures du fléau de la guerre ...".

Tous ici, nous savons par expérience combien est long et difficile le chemin qui nous mène à la réalisation de ce noble objectif. Chacun de mes prédécesseurs nous a encouragés dans cette voie et, en votre nom à tous, je voudrais remercier nos collègues, MM. les ambassadeurs Arteaga, Calovski, Mutuale, Kikanke, Semichi, García Moritán et O'Sullivan. Pour certains d'entre eux, la tâche fut rendue d'autant plus pénible que des événements graves et tragiques secouaient leur pays. Ils n'en ont eu que plus de mérite à s'acquitter de leur tâche, et ils ont droit à toute notre reconnaissance.

De mes lecture d'étudiant, l'une de celles qui m'a le plus frappé fut cette pensée du philosophe Henri Bergson dans "L'évolution créatrice", écrit en 1901 et que je cite pratiquement de mémoire : "Ce qui caractérise l'homme d'action, c'est son aptitude à la fois à dépasser les contingences immédiates, sans toutefois les négliger, et à envisager l'avenir dans une très large perspective".

Tous ici, nous sommes des femmes et des hommes d'action et de coeur, comme j'ai pu m'en rendre compte au cours des huit premiers mois passés parmi vous. Ce que je trouve vraiment extraordinaire, c'est la volonté de chacun de nous de trouver des solutions communes à l'ensemble des problèmes que nous avons à résoudre. C'est dans cette volonté commune que je puiserai, je l'espère, les ressources nécessaires pour diriger nos travaux, avec l'aide de chacun et de chacune d'entre vous, avec l'indispensable assistance de notre Secrétaire général et de son équipe compétente et dévouée.

Vendredi dernier, nous avons franchi une étape importante sur la voie de la conclusion d'une convention sur les armes chimiques. Il appartient maintenant à chacune de nos délégation d'apprécier la solution d'ensemble qui nous sera proposée d'ici peu par le Président du Comité spécial, l'ambassadeur von Wagner. Comme il nous l'a dit à maintes reprises, aucun d'entre nous ne retrouvera dans la proposition finale l'intégralité de ses objectifs initiaux. C'est là la caractéristique même de la diplomatie multilatérale, c'est-à-dire "l'art du possible".

En notre nom à tous, je félicite et je remercie l'ambassadeur von Wagner et son équipe pour le travail incroyable réalisé depuis janvier dernier, et je l'encourage vivement à poursuivre son effort pendant quelques semaines encore. A tous ceux qui ont participé à cette négociation ardue et difficile,

(Le Président)

aux membres et aux observateurs de notre Conférence, je demande de mettre tout en oeuvre pour convaincre leurs gouvernements que le travail réalisé à Genève, même s'il n'est pas parfait à leurs yeux, représente le maximum de "l'art du possible" que j'évoquais il y a un instant. Notre objectif "hic et nunc" reste la conclusion heureuse de la négociation sur les armes chimiques. Il y va de notre crédibilité. Si nous devons échouer dans la finalisation de notre effort dans ce domaine il serait vain, je crois, de s'interroger sur l'avenir et les tâches futures de la Conférence du désarmement, car nous aurions prouvé à la communauté internationale notre inaptitude à rencontrer ses appréhensions et à calmer ses angoisses.

Je pars de l'hypothèse que nous réussirons dans la tâche entreprise il y a de longues années. Présentons à la prochaine session de l'Assemblée générale le résultat de nos efforts et tâchons de rassembler autour de la Convention sur les armes chimiques la plus large adhésion possible. Nous aurons alors prouvé notre capacité à traiter tous les autres problèmes du désarmement, en suivant les pistes de réflexion que plusieurs d'entre nous vous ont déjà tracées ici même. Je n'en négligerai aucune, et je me propose de suivre les propositions formulées la semaine dernière par mon collègue et ami, l'ambassadeur O'Sullivan, en poursuivant les consultations informelles qu'il a entreprises sur l'avenir de la Conférence elle-même et je compte vous faire part de mes propres réflexions au moment le plus approprié.

D'ici à la fin de la présente session, je vous prie instamment d'utiliser au mieux le peu de temps qui nous reste pour intensifier les consultations au sein des divers groupes de travail et des réunions informelles en vue de la rédaction de notre rapport à l'Assemblée générale des Nations Unies sur nos activités et sur les divers points de notre ordre du jour.

Je n'ai pas d'orateurs inscrits aujourd'hui. Y a-t-il un membre de la Conférence qui souhaiterait prendre la parole ?

Je vois que Paul O'Sullivan, ambassadeur de l'Australie, a demandé la parole. Je la lui donne.

M. O'SULLIVAN (Australie) (traduit de l'anglais) : Monsieur le Président, j'apprécie que me soit donnée l'occasion de faire une brève intervention et je voudrais dire tout d'abord, bien sûr, combien je suis heureux de vous voir présider nos travaux.

La semaine dernière, j'ai fait une déclaration en séance plénière au nom du "Groupe australien". M. l'ambassadeur Shah, de l'Inde, avait demandé que le document que je lisais soit distribué comme document officiel de la Conférence du désarmement. J'en ai fait la demande au Secrétariat et je crois qu'à présent toutes les délégations ont ce texte en mains.

Le PRESIDENT : Merci, Monsieur l'ambassadeur. Je vois effectivement que ce document a été distribué sous la cote CD/1164. Je vois également que l'ambassadeur de l'Argentine, M. García Moritán, a demandé la parole, Je la lui donne.

M. GARCIA MORITAN (Argentine) (traduit de l'espagnol) : Permettez-moi, Monsieur le Président, de dire la satisfaction qu'éprouve ma délégation à vous voir présider la Conférence du désarmement à compter de ce jour. Vos compétences de diplomate sont bien connues et nous nous félicitons de vous voir à la tête de cet organe en ce moment très spécial qu'il traverse. Vous pouvez compter sur notre coopération dans vos importantes fonctions. Je voudrais aussi saisir cette occasion de remercier votre prédécesseur, M. l'ambassadeur O'Sullivan, et le féliciter de l'énergie et de l'imagination qu'il a mises au service de la Conférence du désarmement lorsqu'il a présidé cette instance.

Vous exercez votre charge, Monsieur le Président, à un moment particulièrement important pour la Conférence du désarmement, non seulement parce que nous sommes sur le point de franchir un pas historique en adoptant un instrument unique en son genre et par sa portée, mais aussi parce que nous devons nous atteler à la tâche de présenter, dans notre rapport annuel à l'Assemblée générale, l'état de chacun des points inscrits à notre ordre du jour.

C'est l'étape du bilan annuel, processus délicat qui exige beaucoup de respect mutuel et de mise en perspective. Tâche nécessaire, d'une importance certaine, et qui n'est pas toujours facile. Il nous faudra exposer avec le plus grand respect réciproque les vues de nos pays respectifs, dont certaines coïncident et d'autres reflètent la diversité et la richesse d'opinions que contient cette salle.

C'est précisément la question du rapport qui m'incite à demander ce matin la parole pour quelques instants, face à certains doutes concernant la position de quelques délégations sur les points 2 et 3 de notre ordre du jour. Dans ce contexte, j'ai reçu pour instruction de réaffirmer, afin qu'elles soient consignées dans le compte rendu de la séance, quelques brèves observations spécifiques qui traduisent le point de vue de la délégation argentine.

Je ne reviendrai pas sur l'importance prioritaire que nous attachons aux points 2 et 3 de l'ordre du jour, puisque notre participation active aux réunions officielles l'a clairement démontré. En revanche, il m'a été demandé de souligner qu'à notre avis les efforts de la Conférence concernant ces deux questions ne seront valables et significatifs que si nous nous montrons capables d'une analyse tenant compte des réalités et de l'évolution politique actuelles, vu en particulier la disparition de la rivalité stratégique Est-Ouest et les tendances positives que l'on observe dans plusieurs régions.

Dans cette perspective, il semblerait plus approprié, en ce qui concerne les points 2 et 3, que la Conférence du désarmement mette l'accent sur une approche pratique de questions concrètes. Nous sommes certains qu'à cet égard les idées ne manqueront pas.

C'est là un des motifs qui ont incité ma délégation à s'efforcer - ce qui n'est pas toujours simple - de marquer sa différence et, par conséquent, à indiquer qu'elle ne pouvait s'associer à la déclaration faite par les délégations de son groupe sur les points 2 et 3 de l'ordre du jour de la Conférence du désarmement.

Le PRESIDENT : Je remercie l'ambassadeur García Moritán de son amabilité à l'endroit de la Conférence. Nous avons pris note de sa déclaration.

Y a-t-il une autre délégation qui souhaiterait prendre la parole ? Cela ne semble pas être le cas.

Avant de lever la séance, j'aimerais vous informer de la situation concernant la préparation du rapport annuel de la Conférence à l'Assemblée générale, rapport auquel je faisais allusion dans mon intervention. Je soumettrai à la Conférence, pour adoption, à la prochaine séance plénière, le rapport du Comité spécial sur des arrangements internationaux efficaces pour garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes que son Président a présenté à notre 629<sup>ème</sup> séance plénière et qui a été distribué sous la cote CD/1160. Les consultations officieuses, ouvertes à toutes les délégations, sur l'amélioration et l'efficacité du fonctionnement de la Conférence, ont commencé hier. Le Président de ces consultations, l'ambassadeur Kamal, du Pakistan, tiendra une nouvelle consultation jeudi et éventuellement une troisième la semaine prochaine, de façon à faciliter la préparation de ce chapitre du rapport annuel. Des consultations se poursuivent sur le point 9 de l'ordre du jour, intitulé "Transparence dans le domaine des armements". Celles-ci sont menées par l'ambassadeur Sahran, de l'Egypte. Nous espérons que ses efforts seront bientôt couronnés de succès. Il y a encore des questions à résoudre sur les points 2 et 3 de l'ordre du jour. L'ambassadeur García Moritán vient d'y faire allusion. Je souhaite que nous trouvions une solution satisfaisante pour toutes les délégations avant jeudi matin, ceci afin de tenir une consultation officieuse qui nous permettra d'arriver cette semaine encore à un accord. Lors de la consultation présidentielle de demain, nous serons en mesure de nous prononcer sur la façon d'aborder le point 1 de l'ordre du jour, intitulé "Interdiction des essais nucléaires", dans le rapport annuel de la Conférence. Le Comité spécial sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace se réunira cet après-midi pour examiner son rapport à la Conférence. J'espère qu'avec la coopération et la bonne volonté de tous, ce rapport sera adopté aujourd'hui encore.

Comme je l'ai souligné dans ma déclaration d'ouverture, il y a encore un travail important à accomplir dans la préparation de notre rapport annuel. Il faudra intensifier nos efforts pour aboutir à un accord sur toutes les questions en suspens.

Il n'y a plus de questions à examiner aujourd'hui et, s'il n'y a pas d'objections, je vais lever la séance.

La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement aura lieu le jeudi 13 août, à 10 heures.

La séance est levée à 10 h 30.